

## **Interclub 2021 – Environnement Complément au règlement du concours**

Bonjour à tous,

Tous les clubs ont confirmé leur participation à ce nouvel Interclub 2021, je vous en remercie.

Les dates précises de début et de fin de l'exposition ne sont pas encore définies mais ce sera en septembre comme les autres années avec un dépôt des photos au CSCS à la toute fin du mois d'août ou dans la première semaine de septembre.

Je vous rappelle donc le thème : "**Environnement, biodiversité et écologie dans le Calvados**" avec les précisions suivantes :

- Les photos doivent avoir été prises dans le Calvados
- Le thème est l'environnement, bien que le paysage fasse partie de l'environnement, une photo qui ne ferait que présenter un paysage serait hors thème.
- La biodiversité désigne la diversité des espèces vivantes (flore et faune) dans un milieu, il s'agit de s'attacher à la biodiversité cachée, celle des milieux naturels, des zones humides, des friches industrielles...
- On peut traiter de l'écologie dans ses aspects positifs mais aussi négatifs, le message doit rester limpide et éviter de prêter à polémique.

### **IMPORTANT :**

En raison de ce thème particulier en rapport, et pour l'intérêt de l'exposition pour les visiteurs, les informations suivantes devront être fournies avec la liste des photos en plus du nom de l'œuvre :

- Lieu de prise de vue
  - Indication du nom de l'animal ou du végétal si c'est le sujet de la photo.
- Ces informations seront à la disposition du public sur un document informatif.

Je vous souhaite à tous de bonnes photos et nous vous communiquerons les dates exactes du concours dès que nous en aurons connaissance.

Amicalement,

Marc Bernard